

*Questionnaire sur la mise en œuvre du programme d'action  
sur une culture de la paix*

**PREPARATION DU RAPPORT A MI-PARCOURS DE LA  
DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE  
DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX  
AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)**

**1. Historique**

En 1998, lors de sa 53<sup>ème</sup> session, l'Assemblée Générale des Nations Unies (résolution A/53/25) décide de proclamer la décennie 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », faisant suite à la proclamation de l'Année 2000 comme Année internationale de la culture de la paix en 1997. En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix (résolution A/53/243) qui lance un appel à l'action en faveur d'une culture de la paix, non seulement aux gouvernements, mais également à la société civile dans son ensemble. Ce programme définit huit domaines d'action pour l'établissement et la mise en œuvre d'une culture de la paix. Ces huit domaines sont:

- Renforcer une culture de la paix par l'éducation
- Promouvoir le développement économique et social durable
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
- Assurer l'égalité entre hommes et femmes
- Favoriser la participation démocratique
- Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
- Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances
- Promouvoir la paix et la sécurité internationale
- 

Le texte intégral de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix est disponible à : <http://www3.unesco.org/iycp/kits/53243F.pdf>

**2. Objectifs**

- Rassembler les informations relatives aux projets mis en œuvre ou en cours et connaître le bilan dressé, y compris les difficultés rencontrées, par les organisations de la société civile.
- Apporter la contribution des organisations de la société civile au rapport à mi-parcours qui sera présenté par l'Organisation à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Identifier les domaines d'action prioritaires et réorienter les actions à entreprendre pour les 5 ans à venir dans le cadre de la Décennie

## Coordonnées

*Merci de fournir toutes les coordonnées de votre organisation*

Nom de l'Organisation : ONG française « Coopération Internationale pour les Equilibres Locaux – C.I.E.LO »

Nom de la personne responsable : Patrick BERNARD, Président et coordinateur Amérique latine

Adresse : en France : 54 bis Rue du Lignon, 17000 La Rochelle  
En Amérique latine : calle Las Nieves 3432, dep. 35, Vitacura, Santiago du Chili

Tel : en France : 05-46-45-79-27  
En Amérique latine : 56-2-208-19-15

Fax : idem

e-mail : [pbernard\\_cielo@yahoo.com](mailto:pbernard_cielo@yahoo.com) et [cielo95@hotmail.com](mailto:cielo95@hotmail.com)

Site Web : Aucun pour le moment

## Renseignements demandés

### Indications Générales

1. Les questions sont ouvertes, elles permettront ainsi aux acteurs de la culture de la paix de développer les points qu'ils estiment les plus importants.
2. Les réponses doivent signaler les réussites comme les problèmes et les insuffisances afin que l'UNESCO et ses Etats membres puissent en tirer des enseignements utiles.

### I. ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA PAIX

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001 y compris :

- les objectifs
- les bénéficiaires
- la localisation des activités
- les ressources affectées
- les résultats

C.I.E.LO a, depuis 2001, consolidé un réseau de 20 ludothèques de quartier dans 13 villes (dont 4 capitales) de 5 pays d'Amérique latine (Bolivie, Chili, Colombie, Equateur et Guatemala) comme outil d'apprentissage non formel, d'éducation aux valeurs civiques positives et de prévention psychosociale par le jeu, plus particulièrement pour des enfants et familles colombiennes déplacés par le conflit armé et réfugiés en milieux urbains marginaux. Ce réseau, créé en collaboration étroite avec des partenaires locaux dans chaque quartier (ONGs, paroisses, comités de déplacés, organisations communautaires, Mairies...), a bénéficié jusqu'à présent à plus de 28.000 enfants. Chaque ludothèque est installée au cœur même des quartiers et est administrée par une mère/père de famille du quartier même, dûment formé(e) et rémunéré(e). Par cette activité ludique naturelle pour lui, l'enfant développe progressivement des comportements fondés sur le respect de l'autre et du jeu comme bien collectif, le partage, la compréhension, la tolérance, l'humilité dans la victoire, la persévérance dans la défaite, la solidarité, la camaraderie et une meilleure communication. Ces espaces ludiques de rencontre communautaire rendent également possible un échange intergénérationnel. Progressivement, certaines de ces ludothèques sont capables également, avec l'assistance technique et financière de C.I.E.LO, de créer d'autres actions de développement humain : les festivals du jeu dans la rue comme espaces d'harmonie sociale ouverts une fois par an

à l'ensemble de la communauté, les malles ludiques itinérantes destinées aux populations plus isolées, les malles ludiques de prêt pour institutions locales d'aide à l'enfance et au troisième âge, les rencontres annuelles d'échanges entre ludothécaires du réseau, les micro-prêts pour activités productives menées par des femmes-chefs de foyer, le premier centre de formation pour ludothécaires de base d'Amérique latine...

2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

- Trouver régulièrement les financements nécessaires pour la création de nouvelles ludothèques (comme demandé par un nombre croissant d'acteurs locaux), pour consolider les ludothèques déjà existantes et continuer d'assurer une partie des salaires des ludothécaires (1 EURO de l'heure), compte tenu que la création et le fonctionnement pendant un an nécessite en moyenne 4.000 EUROS
- Identifier des partenaires locaux suffisamment opérationnels et fiables, capables de convoquer les meilleures ressources humaines locales pour se former comme ludothécaires de base et capables d'assurer le suivi quotidien des activités
- Faciliter la participation des parents à l'activité afin de contribuer au rapprochement parent-enfant dans un but préventif, compte tenu de leurs multiples obligations de survie dans ces contextes de grande pauvreté

3. Avez-vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.

Le créneau choisi d'éducation par le ludique s'intéresse plus particulièrement aux domaines suivants du programme d'action :

- Renforcer une culture de la paix par l'éducation : le jeu est un formidable moyen pour cela dès lors que son accès est facilité par des structures au sein même des quartiers marginaux et dès lors que les jeux disponibles sont soigneusement sélectionnés (pour les plus petits des usagers jusqu'aux adultes) et organisés selon une classification internationale appelée ESAR
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme : le jeu est reconnu par l'Article 31 de la Convention sur les Droits de l'enfant de l'ONU
- Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité : le jeu en ludothèque permet l'acquisition de modes de comportements et de conduites basés sur ces valeurs et bien d'autres comme indiqué ci-dessus
- Promouvoir la paix et la sécurité internationale : une ludothèque située dans un quartier de populations déplacées ayant subi de sévères traumatismes (comme c'est le cas de 10 des 12 ludothèques colombiennes du réseau C.I.E.LO) est un outil de promotion de la paix dans la mentalité des enfants qui seront demain les acteurs principaux. Ce concept simple et peu coûteux devrait être étendu à l'ensemble des zones affectées par les conflits comme un moyen de reconstruction sociale et de restructuration familiale.

## II. PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

4. Avez-vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix ( et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?

Il est très difficile de répondre d'une façon générale à cette question étant donné que certaines zones, au niveau mondial, ont probablement fait des progrès dans ce domaine en vue d'une plus grande tolérance et d'autres ont assurément vécu des retours en arrière. En ce qui concerne les zones où notre action est intervenue, un commentaire d'un ludothécaire colombien, lui-même déplacé, est assez évocateur : « Avant, les enfants qui vivaient dans le quartier ne se parlaient pas et s'ils le faisaient, c'était pour se bagarrer. Maintenant, on sent plus de camaraderie entre eux, de fraternité. En dehors de la ludothèque, ils sont voisins. A la ludothèque, ils sont frères parce qu'ici

on fait tous partie de la même famille ». Ou encore, celui d'une ludothécaire chilienne : « A la ludothèque, les enfants rentrent comme des lions et en sortent comme des chats ».

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?

- L'influence des médias, et plus particulièrement de la télévision, qui sont très loin de véhiculer ces valeurs de paix et de non-violence
- Les processus de déstructuration familiale et sociale vécus dans les contextes urbains de grande pauvreté qui laissent les enfants à la dérive sans encadrement familial véritable
- Des aspects culturels qui démontrent chez certains peuples ou pays plus que dans d'autres un plus fréquent recours à la résolution de conflits par la violence

6. Avez-vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ?

L'observation et le suivi in situ des comportements d'un échantillon d'enfants usagers des ludothèques par les propres ludothécaires

### III. PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

Avec toutes les organisations locales qui ont été ou sont encore partenaires de C.I.E.LO dans la mise en place et le suivi des ludothèques : 4 Mairies, 4 organisations de quartiers, 1 coopérative, 1 organisme national, 3 ONG locales, 10 comités de déplacés-réfugiés. De plus, tout au long de la mise en place du réseau et de ses activités annexes, d'autres organisations ont prêté leur collaboration à C.I.E.LO : 1 organisme national dépendant de la présidence de la république, 1 évêché, 1 ONG locale, 1 organisation de jeunesse, 2 associations nationales de ludothèques, des ludothèques françaises. Sur la plan financier, des partenariats ont été engagés avec l'UNESCO, la Fondation NETAID (USA), la Fondation de France, l'Etat français, le Comité français de Solidarité Internationale, différentes fondations françaises.

8. Connaissez-vous le site WEB de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale ([www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp)) ? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

Il s'agit principalement d'une bonne source d'informations

### IV. ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

- Extension déjà en cours du réseau de ludothèques dans les pays actuels et dans de nouveaux pays comme le Pérou, le Venezuela et Cuba
- Diffusion du concept d'éducation par le jeu et des ludothèques vers d'autres régions du monde grâce à des outils de promotion déjà disponibles en 3 langues (espagnol, français, anglais) : une vidéo de 15 minutes et un livre de 16 photographies et textes
- Recherche de nouveaux financements pour la mise en place de nouvelles ludothèques et activités annexes dans d'autres régions du monde, principalement celles en conflit ou post-conflit, sur la base de l'expérience développée en Amérique latine et particulièrement en Colombie

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

Le domaine du développement des valeurs positives (comme la compréhension, la tolérance et la solidarité indiquées dans le programme d'action et bien d'autres) chez des populations affectées par les conflits et/ou la grande pauvreté à travers des outils sains (comme le jeu) nous paraît un domaine à développer chaque fois plus.

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

Si cette promotion en reste au niveau des grandes lignes générales, des grandes recommandations internationales, des grandes déclarations de bons principes, elle n'a aucune chance d'aboutir à un début de changement de mentalités souhaité. Si elle sait atterrir jusqu'aux plus démunis (la population mondiale la plus nombreuse malheureusement), à travers des actions concrètes utilisant des moyens innovants au sein de différentes structures scolaires et non-formelles, on devrait voir progressivement apparaître des conduites individuelles et collectives plus saines et tolérantes dans de nombreux endroits de la planète, notamment chez les enfants qui restent les plus perméables à ces changements.